
12. Services aux personnes : le rôle des associations

Jean-Louis Laville

Les services aux personnes sont des services délivrés à domicile ou dans un cadre de proximité et répondant à des demandes d'aide et de soin. La première partie aborde ces services en tant qu'objets d'une sociologie attentive à la formalisation économique de ces services ainsi qu'à la variété apparemment surprenante des prestataires. Les deuxième et troisième parties mettent l'accent sur la question plus circonscrite de la place des associations dans l'espace des services aux personnes. Il s'agit de remédier à un relatif déficit de connaissances à leur sujet. Les explications de l'existence des associations développées par l'économie néo-classique et par la sociologie économique seront successivement abordées et comparées. La quatrième partie synthétise dans une grille d'analyse les enseignements des parties précédentes. Plutôt que de postuler une opposition entre prestataires de services aux personnes basée sur leurs statuts juridiques, il est possible d'examiner la structure des ressources qui caractérise chacun de ces types de prestataires, ce qui autorise un questionnement plus précis sur les convergences et les divergences dans les logiques de fonctionnement des différents dispositifs. En conclusion, quelques résultats transversaux sont rappelés. Concernant à la fois les services aux personnes dans leur ensemble et le rôle des associations, ils soulignent les apports d'une sociologie économique pluraliste.